— *l'approche philosophique et morale* qui, dans l'absolu des consciences et des doctrines et dans le relatif des mentalités, des opinions et des intérêts, juge la guerre et la paix;
— *l'approche politique* qui conduit une stratégie générale pour affronter ou éviter la guerre dans les conditions les meilleures;
— *l'approche juridique* qui, par un réseau de textes et de conventions, s'efforce de créer un cadre pour prévenir la guerre ou du moins limiter ses déchaînements;
— *l'approche pacifiste* qui, aussi diverse que les motifs l'inspirant, s'attaque à l'idée même de la guerre pour la repousser;
— *l'approche militaire* des théoriciens et des praticiens de la guerre qui, l'étudiant comme une science et la conduisant comme un art, combien redoutable, s'efforce de préserver les paix ou de gagner les guerres dont la politique leur fixe les buts.

Certes la polémologie ne saurait ignorer aucune de ces approches traditionnelles, et leurs mérites propres, dont son domaine recouvre d'ailleurs en partie chacun de leurs espaces particuliers. Mais, constatant leurs limites et leurs échecs, elle propose une nouvelle approche du phénomène de la guerre et de la paix, *l'approche sociologique* en ayant recours à toutes les disciplines voisines qui peuvent l'éclairer dans sa recherche.

Pourquoi le terme de *Polémologie* (proposé par le Pr Gaston Bouthoul)? Tout d'abord pour donner à cette nouvelle discipline, par le recours à une langue morte classique, un sens précis et identique pour tous les hommes; puis, pour bien marquer que si son but est la paix, considérée comme l'un des biens les plus fragiles de la cité *(polis)*, le point d'application de son étude est la guerre *(polémos)*; enfin, par la sémantique, pour la distinguer des deux tendances humaines dans toute cité: la politisation et la polémique, toutes deux contraires au caractère scientifique *(logos)* qu'elle entend garder.

Expliquer la découverte de la polémologie par la menace grandissante de la guerre; définir son but, sa méthode de recherche et ses perspectives par la découverte d'une voie originale; supputer la probabilité et la portée de ses découvertes, tels seront les trois aspects qui seront successivement considérés. Cette exploration devrait nous éclairer sur l'avenir de la polémologie...

L'emploi des jeunes dans les pays en voie de développement, BIT *panorama*, Bureau international du travail, Genève, n° 35, 1969.)

...Dans toutes ses activités intéressant la jeunesse — qu'il s'agisse de coopération technique, de recherche, d'œuvre normative ou d'échanges d'informations — l'OIT s'efforce de coopérer avec d'autres institutions de la famille des Nations Unies. Elle est en effet persuadée que des efforts concertés sont nécessaires pour résoudre les problèmes des jeunes, chaque institution œuvrant dans le cadre de sa spécialité. La coopération interinstitutions n'a cessé de s'étendre, aussi bien dès la phase de la planification qu'aux stades de la mise en œuvre et de l'évaluation. A cet égard, il est significatif que dans le système des

Nations Unies priorité soit accordée aux besoins et aux problèmes des jeunes, aux activités menées avec la participation de la jeunesse ou en sa faveur.

En accomplissant cette œuvre, on a conscience enfin que les problèmes de la jeunesse sont aussi ceux de la société tout entière. Comme l'a souligné le Directeur général du BIT, si notre société avait atteint un degré suffisant d'ordre et de maturité, si elle offrait des perspectives raisonnables de croissance et de développement économique et social, de paix et de compréhension mondiales, les problèmes de la jeunesse tels que nous les connaissons de nos jours, avec l'acuité particulière qu'ils revêtent dans les pays en voie de développement, auraient cessé de se poser. Le meilleur service que nous puissions donc rendre à la jeunesse, alors que l'OIT s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, c'est de nous employer à édifier une telle société.